

Conseil de quartier Chaussées-Garambault-Capucines

6 juin 2023 - Agora

50 habitants – Elus présents : Jacques Mesas, Agnès Collard, Yves Froissart, Adrien Legros

Retours sur les points évoqués lors de la réunion précédente :

- Chemin derrière la résidence seniors

Les enrochements ont été installés pour éviter le passage des voitures sur ce chemin dédié aux piétons et aux vélos.

- Distributeurs de sacs canins

L'achat de nouveaux distributeurs a été validé au budget 2023 et le matériel est en commande mais pas encore posé. Il est prévu d'en installer dans plusieurs quartiers.

Questions nouvelles :

- Entretien du chemin entre les maisons et la ligne de chemin de fer

Une habitante signale que ce chemin n'est plus entretenu régulièrement, il y a des vipères et des rats.

Après discussion, il apparaît que le chemin a bien été fauché cette année. Pendant 2 ans le chemin n'avait pas été fauché mais il l'est maintenant de nouveau fauché.

Le problème concerne donc une zone de délaissé situé entre le chemin communal et les habitations qui appartient à France Loire et devait constituer un espace vert collectif mais n'a jamais été aménagé par le bailleurs social France Loire. Lors d'une rencontre avec cet opérateur, il avait été proposé l'idée de rétrocéder ces terrains (environ 50 à 100 m² par logement) aux locataires des logements pour agrandir leur jardin mais France Loire n'est jamais allé au terme de ce projet. Il est possible de les relancer.

Suite donnée : Prise de contact avec France Loire

Yves Froissart explique par ailleurs qu'il ne s'agit pas de vipères, globalement absentes de Beaugency, mais très certainement de couleuvres coronelles qui sont inoffensives.

- Incivilités diverses

Des habitants témoignent qu'il y a des excès de vitesses réguliers et les stops sont régulièrement non respectés. Un riverain signale également des incursions de jeunes noctambules dans le jardin de l'Hôpital. Une riveraine signale aussi qu'il y a des motos qui empruntent les chemins piétonniers du Parc des Capucines. Une riveraine signale des passages réguliers d'une moto à vitesse excessive avenue des Chaussées. Globalement, elle trouve que la vitesse est excessive.

Monsieur le Maire explique que, concernant l'hôpital, ces jeunes sont bien identifiés et se déplacent de quartier en quartier. La police municipale et la Gendarmerie Nationale sont au courant et les délogent régulièrement.

Une riveraine signale des incursions fréquentes dans le gymnase de Garambault et l'école de la VDR. Elle a entendu que ces intrusions seraient réglées en grande partie grâce à la rénovation du Gymnase, mais elle sollicite que la police municipale soit plus visible dans le quartier de Garambault. Monsieur le Maire confirme que le budget 2023 prévoit la rénovation du gymnase et sa sécurisation.

Suite donnée : Sensibilisation de la Police municipale

Monsieur le Maire indique qu'un 3^e policier municipal arrivera en juillet. Ils ont dans leurs missions de faire des rotations dans l'ensemble des quartiers de la ville. De plus, avec un effectif qui revient au complet, il sera désormais possible d'avoir des horaires en soirée pendant l'été. Néanmoins, il ne faut pas hésiter à solliciter la Gendarmerie nationale hors des horaires de fonctionnement de la police municipale.

- **Entretien des haies de l'école maternelle Vallée du Rû**

Un riverain remercie que la mairie soit intervenue sur la taille des végétaux de l'école de la Vallée du Rû suite au dernier conseil de quartier.

Il exprime ses interrogations sur le maintien de certains gros arbres qui vont repousser. Il suggère que certains des arbres puissent être retirés pour simplifier l'entretien sur le long terme.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques.

- **Barrière de l'Allée des Galeries**

Il y avait une barrière dans la rue des Galeries empêchant l'accès des voitures. Elle a été accidentée mais n'a pas été remplacée.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques

- **Sécurisation du passage piéton entre le centre commercial de Garambault et le clos St Jean**

Une riveraine signale que le passage piéton au niveau du centre commercial sur l'avenue Pierre de Félice n'est pas sécurisé, il y a des risques d'accident car il y a des vitesses excessives. Une des pistes pourrait être la réalisation d'un plateau traversant.

Néanmoins, Monsieur le Maire constate que les incivilités routières sont le lot commun aujourd'hui de toutes les villes et de tous les quartiers, malgré les contrôles de la police municipale. Il y a néanmoins toujours des automobilistes irresponsables.

- **Propreté urbaine**

Un riverain exprime qu'il trouve nécessaire de faire un nettoyage de l'avenue de Vendôme. C'est confirmé par une autre riveraine. Un riverain signale également que la balayeuse rentre dans l'allée de Flore mais comme elle est trop grosse elle fait demi-tour. Ceci sera signalé pour adapter le circuit de balayage.

Suite donnée : Information transmise aux services techniques concernant l'allée de Flore

Un riverain signale des déchets présents dans les noues du parc des Capucines. Cela s'explique y compris par des contenus des poubelles qui s'envolent parfois. Il est suggéré l'organisation d'une

journée collective de ramassage des déchets dans le quartier. Les habitants sont invités à s'auto-organiser.

Il est aussi signalé les poubelles qui débordent sur plusieurs résidences de LogemLoiret. Le phénomène est connu et le bailleur est régulièrement alerté sur certaines situations. Il a cependant du mal à gérer l'incivisme de certains de ses locataires.

- **Eclairage public**

Une riveraine remercie la mairie d'avoir fait le nécessaire pour la réparation de l'éclairage du gymnase de Garambault.

Elle souhaiterait que soit expliqué le fonctionnement des horaires d'allumage : elle a le sentiment que cela s'allume tôt certains jours. Yves Froissart explique le mode de fonctionnement des armoires commandées par horloge astronomique. Selon la météo, si le temps est beau, on peut avoir l'impression qu'elles s'allument tôt, mais leur horaire d'allumage dépend de l'heure de lever et de coucher de soleil.

- **Rue du Clos des Belles**

Le panneau de nom de rue a été cassé et non réparé.

Suite donnée : Demande d'intervention des services techniques

- **Parking de la rue des Capucins**

Un riverain rappelle sa demande de réfection du parking face au 33 rue des Capucins. Il lui est répondu que sa demande a été entendue mais a été écartée à plusieurs reprises car d'autres rues sont prioritaires pour bénéficier de travaux.

- **Rue des Cygnes**

Un habitant indique que la rue des Cygnes est mal renseignée sur certains GPS, elle s'appelle rue des Mésanges. Plusieurs habitants confirment des problèmes sur les GPS.

Suite donnée : Signalement à Google Maps et Open Street Maps, fournisseurs de cartes pour de nombreux GPS

- **Liaison vers la gare**

Un habitant demande s'il serait possible d'avoir un accès à la gare par le Nord, via la rue des Acacias.

Adrien Legros confirme que c'est une volonté des élus de Beaugency mais qui relève de décisions de la SNCF car le foncier lui appartient. Cela a été régulièrement évoqué par les élus dans leurs rencontres avec la SNCF et la Région Centre Val de Loire, parmi d'autres problématiques liées à la gare : accessibilité, taille du parking etc... Nous essayons que la gare de Beaugency soit positionnée dans les prévisions de travaux de la SNCF.

Monsieur le Maire informe que pour la saison estivale, il y aura des liaisons directes rétablies vers Paris tous les week-ends. Les élus sollicitent régulièrement la Région Centre-Val de Loire pour que cette desserte redevienne régulière, et pas seulement en période estivale.

- **Rats**

Une riveraine signale la présence de rats au Clos Saint-Jean. Il y a un problème de saleté dans ce quartier, notamment au niveau des poubelles. Un riverain signale qu'il y en a dans d'autres quartiers.

Yves Froissart explique qu'il faut faire remonter à la mairie pour que cela soit signalé auprès de la communauté de communes qui assure la dératisation de tous les réseaux d'assainissement.

Suite donnée : Demande d'intervention auprès de la Communauté de communes

- **Installation d'un vendeur de voiture au 39 Avenue de Vendôme**

Une riveraine souhaite connaître les actions engagées par la Mairie suite à l'installation d'un marchand de voiture de l'avenue de Vendôme.

Monsieur le Maire confirme que cet entrepreneur est bien identifié et a déjà été reçu en mairie pour faire le point sur son commerce. Il lui a été signifié le souhait de la municipalité qu'il ne développe pas son activité à cet endroit.

- **Voitures tampon**

Il est signalé plusieurs voitures tampons sur les parkings de la Résidence du Clos de Belles ainsi que sur le parking des Chaussées.

Pour ceux qui sont les parkings de Logem Loiret, ceci nécessite une intervention de la part du bailleur social car ce n'est pas le domaine public. Les habitants indiquent que cela lui a déjà été mais qu'il ne bouge pas.

Suite donnée : La mairie sollicitera officiellement Logem Loiret sur le sujet

- **Sapin de Noël des Chaussées**

Il y a un sapin positionné chaque année dans le quartier de Chaussées, il est installé prêt des poubelles et personne ne vient le décorer. Elle suggère qu'on l'implante devant l'école et que les enfants de l'école puissent participer à sa décoration avec des riverains.

Yves Froissart confirme que ces sapins sont laissés à l'initiative des habitants pour qu'ils s'en saisissent.

Suite donnée : Suggestion transmise aux service des espaces verts pour information.

- **Aire de jeux des Capucines**

Une riveraine exprime ses inquiétudes sur la présence nocturne de jeunes auprès des futures aires de jeux qui vont être installées dans le Parc des Capucines. Une riveraine suggère des panneaux de rappels contre les nuisances nocturnes. Monsieur le Maire indique qu'il ne faut pas hésiter à interpellé les jeunes usagers qui sont, pour la plupart, respectueux et réceptifs, malgré les préjugés.

Une riveraine remercie la ville pour les nouvelles aires de jeux installées au Parc Thérèse Cherrier.

- **Pédibus**

A compter du 13 juin, il va être expérimenté un pedibus pour ramener les enfants à pied vers l'école des Chaussées. Deux itinéraires sont prévus : un depuis les Capucines, un second depuis le Lycée. Ceci sera encadré par des bénévoles. Yves Froissart lance un appel aux personnes qui pourraient être volontaires pour accompagner cette démarche.

- **Citystade des Chaussées**

Une riveraine remercie la mairie d'avoir rénové et entouré d'un grillage le citystade située derrière la rue du Four à Chaux. Mais elle regrette qu'il ne soit pas accessible car l'herbe autour n'est pas régulièrement coupée. Elle indique qu'il manque aussi des bancs et une poubelle.

Suite donnée : Demande d'intervention transmise aux services techniques.

- **Concours des Maisons Fleuries**

Cette année il y a un changement : il n'est plus obligatoire de s'inscrire pour le concours des maisons fleuries. Désormais ce sont les bénévoles de Chlorophylle, qui assurent le pré-recensement dans les différentes rues. Les personnes pré-sélectionnées recevront un courrier pour confirmer s'ils veulent ou non participer au concours.

- **Maison Agora**

Une riveraine demande des informations sur le projet de reconversion de la Maison Agora en centre de santé qui impose de déplacer certaines associations.

Monsieur le Maire rassure sur le fait que l'objectif est de reloger toutes les associations dans un périmètre proche. Il explique que le choix du site de la Maison Agora permet de valoriser un bâtiment actuellement sous-utilisé et d'installer un centre de santé pour un coût très limité pour les contribuables balgentiens.

- **Distribution du bulletin municipal**

Il est signalé que le bulletin n'a pas été distribué dans la résidence senior. Il est indiqué que c'est lié à des problèmes d'accès par badge à certaines résidences.

Suite donnée : Transmis au service communication pour anticipation pour le bulletin de juillet 2023.

- **Projet d'installation d'entreprise dans la zone Actiloire**

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique aura lieu du 13 juin au 12 juillet pour autoriser le projet d'installation de l'entreprise Rexel dans la zone Actiloire.

- **Parc Thérèse Cherrier**

Une riveraine demande si la laisse est obligatoire dans le Parc Thérèse Cherrier. Monsieur le Maire confirme que c'est obligatoire. Elle suggère des panneaux pour le rappeler.